

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2022 à 18H00</p>

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 mars 2022.

Administration Générale

51. Restitution de la Compétence « Promotion du Tourisme » au titre de l'article 181 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3 DS.
52. Attribution du nom de Julien FENECH au Centre d'Animation Communal.

Finances communales

53. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Pêcheurs Cassidains ».
54. Admission en non-valeur de créances éteintes.

Direction des services techniques et moyens généraux

55. Adhésion au groupement de commandes porté par le SMED 13 (Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône) pour l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Espaces Naturels et Urbains

56. Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune de Cassis et le Conservatoire du Littoral.

Vie culturelle et festive

57. Approbation de la convention formalisant les conditions d'octroi de la subvention à l'Association Cassis Animation.
58. Approbation de la convention de partenariat avec la Société WP event pour la soirée 10 ans de musique électro avec VIRGIN RADIO - soirée « ELECTROSHOCK ».
59. Approbation de la convention de partenariat culturel entre le Département des Bouches-du-Rhône, la commune de Cassis et le Centre Culturel dans le cadre du dispositif *Provence en scène*.

Sports et vie associative

60. Approbation de la gratuité d'un stage sportif dans le cadre des activités proposées par l'espace jeunes.

Personnel communal

61. Création d'un comité social territorial (CST) commun entre la commune et les établissements publics rattachés (C.C.A.S. et Caisse des Ecoles).
 62. Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel et de la collectivité auprès du Comité Social Territorial (CST) et recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
 63. Création de 2 emplois pour le service Sports et Vie Associative.
 64. Création de 3 emplois pour la direction des Moyens Généraux et des Achats Publics.
 65. Mise à jour du tableau des effectifs.
 66. Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Cassis au profit du C.C.A.S..
 67. Approbation de la convention de mise à disposition de personnel du C.C.A.S. au profit de la commune de Cassis.
-